

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUIN 2011

Présents : MM. BERNARD Micheline, BARITEAU Philippe, RENOU Gérard, BERNARD Gilbert, SAUNIER Luc, TERRIEN Philippe, MAHOU Jean-Yves, LAFOND Chantal, BARIL Marilyne, LAFORGE Fabienne.

Absentes excusées : Mesdames BOURDON Céline, SARRIEAU Colette, METTEN Laëtitia.

Secrétaire de séance : Chantal LAFOND.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 15 avril 2011
- Réforme des Collectivités Territoriales
- Compte rendu commission lotissement
- Projet commerce
- Travaux
 - Cour d'école
 - Terrain des Allées
- Devis « Osé Loisirs »
- Devis voirie
- Contrats de travail
- Questions diverses

Le compte rendu de conseil municipal du 15 avril 2011 est approuvé.

Réforme des Collectivités Territoriales

Dans le précédent conseil Municipal Madame Le Maire informait les conseillers de la Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et prévoyant la possibilité de revoir les périmètres actuels des collectivités intercommunales ainsi que la diminution des différents syndicats et l'obligation d'intégration pour toute commune.

Madame Bernard présente le travail de la nouvelle commission départementale intercommunale ainsi que le nouveau schéma établi par Monsieur le Préfet. Ce nouvel aménagement de l'espace prévoit la création de deux nouvelles C.D.C. : « Aunis Nord » et « Aunis Sud » ainsi que l'intégration des communes de Thairé, Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Montroy et Charron dans la CDA de La Rochelle.

La nouvelle C.D.C. AUNIS NORD serait constituée par fusion des CDC du Pays Marandais et du canton de Courçon.

La nouvelle C.D.C. AUNIS SUD serait constituée de la CDC de Surgères, des communes restantes de la CDC Plaine d'Aunis et des trois communes isolées (Ardillières, Ballon, Ciré d'Aunis).

Le conseil municipal aura à se prononcer sur ce nouveau schéma avant le 12 août 2011. Mais quelle que soit sa décision, le choix final appartiendra à M. Le Préfet.

Les élus déplorent le manque de concertation.

Compte rendu de la commission lotissement

La concertation avec M. PIPELET du groupe NICOLLET et M. GALICHET du Groupe SIAM se poursuit.

Projet commerces

Deux projets de commerces nous ont été présentés ; l'un pour une alimentation/boulangerie et l'autre pour un point chaud/pizza/alimentation. A suivre

Travaux :

- Cour d'école, deux devis : - traçage des jeux (marelle, damier, raquette, piste vélo)
- 2 214,99 € TTC (SIGNAUX GIRAUD)
- 1 215,20 € TTC (MARQAUSOL SERVICES 17)

Le conseil municipal décide de confier le traçage aux agents techniques.

- 2 devis pour des bancs : ECO DESIGN 2.072 € et PLACEQUO 2 065 € HT + 1 bac à sable PLACEQUO : 1 647 € HT. Affaire en attente.
- Devis Languedoc-chimie pour nettoyage des murs tagués : 1 327,56 € TTC
- Devis Languedoc-chimie pour pose de peinture anti-tags : 1 128,12 € TTC
- Terrain des Allées : portes métalliques WC (MECANO-SOUDURE) 4 526,75 € TTC. A voir en 2012.
- Fouilles Gaillard Mathieu (atelier, mur de clôture, fondations – LAFARGUE) 4 151,32 € TTC
- Fossé en limite de Puydrouard-Aigrefeuille : 418,31 € TTC
- Feu d'artifice : 1.600 € (le 14 juillet sera organisé par l'USF vétérans)

Devis « Osé Loisirs »

Achat d'une 2^{ème} paire de buts rabattables. En conséquence il ne sera pas versé de subvention à l'USF en 2011.

Voirie – entretien

Sur 34 000 € TTC de travaux effectués, 21 000 € payés sur le budget 2011 – 13 165 € seront payés l'année prochaine (Chemin du Godinet, rue des Ormeaux, chemin du Fief Délidon).

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage concernant la rue de la Mairie et le Parking (devis à hauteur de 145 000 € TTC) au Syndicat de la Voirie.

Contrat de travail

Il convient de revoir le contrat de travail de deux de nos agents de service qui effectuent plus d'heures depuis l'ouverture de la nouvelle école.

Il y a lieu de prévoir le remplacement de M. GOYEC dont le contrat est arrivé à terme ; plusieurs propositions sont à étudier.

La séance est levée à minuit trente.